



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'environnement  
de l'aménagement  
et du logement

Affaire suivie par : Manuel DELMAS  
Service Développement durable des territoires  
Unité Projets urbains intégrés  
Tél : 02 69 60 92 42  
Courriel : manuel.delmas@developpement-durable.gouv.fr  
Réf : *2/SDDT-Pui/2022*

Mamoudzou, le **31 JAN. 2022**

Messieurs,

La lutte contre l'habitat indigne constitue une priorité pour le territoire. La mise en œuvre d'actions pour limiter l'extension des zones d'habitat informel et pour résorber progressivement les secteurs de « bidonvilles » en constitue un des dispositifs.

La lutte contre l'habitat indigne peut être également engagée dans le cadre d'opérations publiques soutenues financièrement par l'État, encadrées notamment par l'instruction du 31 mars 2014 relative au traitement de l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer. Ces opérations prennent la forme d'opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI), de résorption de l'habitat spontané (RHS) ou d'opérations groupées d'amélioration légère de l'habitat (OGRAL).

L'appel à projet « RHI 2022 » est ouvert. Il est proposé sous forme dématérialisée sur la plate-forme « démarche simplifiée », accessible via le lien suivant :

[https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel\\_a\\_projets\\_rhi-2022\\_deal\\_mayotte](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel_a_projets_rhi-2022_deal_mayotte)

La date limite de dépôt des demandes est fixée au **17 mars 2022** inclus.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de Mayotte  
Le Préfet de Mayotte  
pour le préfet et par déléation  
Le secrétaire général  
  
Claude VO-DINH  


*Destinataires in fine*

## LISTE DES DESTINATAIRES

Monsieur le président de la communauté d'agglomération de Dembeni-Mamoudzou

Monsieur le président de la communauté d'agglomération du Nord de Mayotte

Monsieur le président de la communauté de communes du Sud

Monsieur le président de la communauté de communes de Petite-Terre

Monsieur le président de la communauté de communes du Centre-Ouest

Monsieur le maire d'ACOUA

Monsieur le maire de BANDRABOUA

Monsieur le maire de BANDRELE

Monsieur le maire de BOUENI

Monsieur le maire de CHICONI

Monsieur le maire de CHIRONGUI

Monsieur le maire de DEMBENI

Monsieur le maire de DZAOUDZI

Monsieur le maire de KANI-KELI

Monsieur le maire de KOUNGOU

Monsieur le maire de MAMOUDZOU

Monsieur le maire de MTSAMBORO

Monsieur le maire de MTSANGAMOUI

Monsieur le maire d'OUANGANI

Monsieur le maire de PAMANDZI

Monsieur le maire de SADA

Monsieur le maire de TSINGONI

Monsieur le directeur général de l'EPFAM

Monsieur le directeur général de la SIM